

Centrale BPE et Préfa

L'énergie ne cesse d'augmenter

N'attendez plus, agissez sur vos bâtiments, outils industriels, flotte de véhicules utilitaires, énergies renouvelables :
réduisez votre facture globale d'énergie

de 20 à 50 %

Profitez du
DIAG-ENERGIE



DIAG-Energie c'est :

- un Audit Energétique Global
- une Aide à la décision

le Diagnostic est subventionné par l'ADEME à hauteur de 50%

(v.au verso)

Récupération des subventions d'équipement par les C2E

(Certificat d'Economie d'Energie)

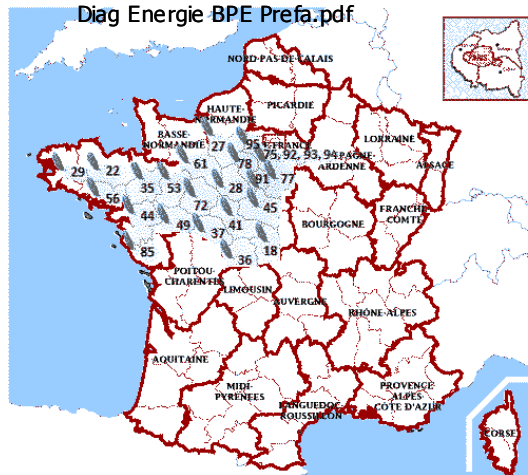
Autres subventions sur travaux

(v.au verso)







EcoThermiOuest est un réseau de BET indépendants des fournisseurs d'énergie et de matériels



L'énergie la moins chère est
Celle qui n'est pas consommée





TYPE DE PRESTATION	OBJET	CONDITIONS D'AIDE
PRÉDIAGNOSTIC 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan technique simplifié (2 à 3 jours). Vision claire de la situation existante. Identification des enjeux et hiérarchisation des axes d'amélioration. 	Taux maxi* : 70 % Plafond assiette : 5 000 € 
DIAGNOSTIC 	<ul style="list-style-type: none"> Une analyse approfondie de la situation Étude critique et comparative des différentes solutions techniques et/ou organisationnelles envisageables. Global ou spécialisé, souvent instrumenté (réalisation de mesures sur place). Prestation possible d'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations d'actions. 	Taux maxi* : 70 % Plafond assiette : 50 000 € 
ÉTUDE DE FAISABILITÉ 	<ul style="list-style-type: none"> Étude technico-économique approfondie pour la définition d'une solution technique choisie en préalable à l'investissement. Définition précise et dimensionnement exact de l'opération, incluant les éléments nécessaires à la consultation des fournisseurs. 	Taux maxi* : 70 % Plafond assiette : 100 000 € 

*Ces taux ont des taux maximum, variables en fonction de la nature de l'étude et du bénéficiaire. Il est conseillé de contacter l'ADEME pour plus d'informations.

Aides sur investissement

	Aide Publique	C2E*
Diagnostic	50%	non
Banc essai moteur	75%	oui
Méthanisation	30%	oui
Bois-biomasse (surcote du projet chaudière >100 kw)	40%	oui
Chauffe eau solaire /m ²	40%	oui
Séchage solaire (surcote)	30%	non
Pré-refroidisseurs, récupérateur de chaleur	40%	oui
Echangeur Thermique air/air	40%	oui
Pompe à chaleur (élevage uniquement)	40%	oui

* Les C2E ne sont pas cumulable avec aide de l'Ademe sur investissement

FONGIME : Prêt bancaire cautionné par Ademe et OSEO, 70 % des travaux hors subvention

DIAG-ENERGIE

Exemple

